



# FLASH INFO

Commune de Somme-Vesle



Juillet 2024



## MAIRIE DE SOMME-VESLE

Place du 8 mai 1945

51460 SOMME-VESLE

Tel : 03 26 66 67 60

Mail : [commune.sommevesle@wanadoo.fr](mailto:commune.sommevesle@wanadoo.fr)



facebook Mairie de Somme-Vesle

http://www.somme-vesle.fr

## Permanences Mairie :

Mardi 17h-18h30

Jeudi 10h-12h

## Déchetterie de Courtisols

Mardi : 14h-18h

Jeudi : 8h-12h/14h-18h

Samedi : 14h-18h

## Déchets :

Poubelles noires => mercredi

matin, semaines paires

Poubelles jaunes => mardi

matin semaines impaires

## Comité des fêtes

[comitedesfetessommevesle@gmail.com](mailto:comitedesfetessommevesle@gmail.com)



## Fermeture Août

La permanence sera fermée du mardi 6 août au jeudi 15 août.

La bibliothèque n'ouvrira pas le mardi 6 août.

## Scolarité

A des fins d'informations destinées à la Mairie ou à la CAF, pourriez-vous nous renvoyer en Mairie la feuille ci-jointe complétée ?

Il s'agit de connaître la population de la commune en âge d'être scolarisée.



## Fête patronale

La Fête patronale aura lieu le week-end du 14 et 15 septembre et le vide-greniers le dimanche 15 septembre 2024



## YOGA

Les cours de Yoga s'arrêtent le 5 juillet et reprendront début septembre (nous vous préviendrons de la reprise)

## Citoyenneté

- Attention à l'entretien des trottoirs : si chacun désherbe et balaie devant chez lui, ça permet à la commune de rester propre
- Horaires de tonte : 9h-12h, 14h-19h et dimanche et jours fériés : 10h-12h
- Veillez à ne pas laisser errer votre chien dans le village
- Attention aux bruits de musique ou de fête. C'est la saison, mais pas après 22h !





DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE

DE SOMME-VESLE

# ENQUETE

## SCOLARISATION

Comme chaque année, nous avons besoin, à diverses fins (ticket manège, activités comité des fêtes, Convention de partage de données avec la CAF), des informations précises sur la scolarisation de vos enfants pour la nouvelle année scolaire.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-joint, complété avec l'inscription de **TOUS VOS ENFANTS MINEURS** (y compris ceux qui ne sont pas scolarisés), si possible par retour de courrier et **au plus tard le lundi 22 juillet 2024.**

Si votre enfant entre en 6<sup>ème</sup> et est non redoublant, merci d'envoyer un mail avant le **lundi 22 juillet 2024** à [commune.sommevesle@wanadoo.fr](mailto:commune.sommevesle@wanadoo.fr) avec nom/prénom adresse et numéro de téléphone afin qu'il reçoive son bon d'achat de 50€.

Le Maire,  
Freddy MELLET



### COUPON-REPONSE

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL : .....

ADRESSE PRECISE DU RESPONSABLE LEGAL : .....

NUMERO DE TELEPHONE : .....

MAIL : .....

NOMS/PRENOMS DES ENFANTS	DATES DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE	CLASSE 2024-2025	COURS LE MERCREDI